

[Traduction]

LES RÉACTEURS CANDU

M. Charlie Penson (Peace River, Réf.): Monsieur le Président, le gouvernement a depuis longtemps la réputation d'affecter les deniers publics au financement de mégaprojets qui finissent par coûter des milliards de dollars. Petro-Canada est un de ceux-là.

Or, voilà maintenant que le premier ministre chinois se rend au Canada et en repart avec un autre marché mirobolant sous le bras. Notre gouvernement s'apprête à se servir du compte Canada pour financer la vente, par Énergie atomique, de deux réacteurs CANDU à la Chine.

Le gouvernement ne se rend-il pas compte qu'il est fauché? Ne se rend-il pas compte que le Canada n'est pas en mesure de financer un prêt de dix cents, encore moins un prêt de plusieurs milliards de dollars qu'il lui faudrait puiser dans les poches des contribuables pour promouvoir cette vente?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec), Lib.): Monsieur le Président, les ventes à l'exportation des technologies canadiennes devraient être un sujet de fierté pour le député. Ces ventes sont ainsi faites que la population canadienne en profitera au maximum. Je peux donner au député l'assurance qu'il en sera bien ainsi.

Le marché chinois—inutile de le rappeler—est un marché très important, qui connaît une croissance exceptionnelle. Il est important que nous nous taillions une place sur ce marché.

Et en ce qui concerne Petro-Canada, je voudrais signaler au député que, grâce à la ministre de l'Énergie et des Mines, nous avons réalisé la privatisation la plus réussie de presque tous les pays occidentaux au cours des dix dernières années.

M. Charlie Penson (Peace River, Réf.): Monsieur le Président, je pense qu'ils en ont fait cadeau.

Ma question complémentaire s'adresse à la ministre des Ressources naturelles puisque c'était d'elle dont il était question. J'aimerais citer une autre de ses déclarations. Elle a dit ceci: «Le gouvernement du Canada ne se mêlera plus de négociier d'énormes offres de soutien à des mégaprojets énergétiques.» Si on ne subventionne plus de mégaprojets ici même, pourquoi envisage-t-on de le faire à l'étranger, là où les risques sont encore plus grands pour le contribuable?

• (1445)

L'hon. Anne McLellan (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais signaler au député que le financement des ventes à l'exportation est une pratique commerciale courante, au Canada et dans la plupart des autres pays.

Comme le ministre des Finances l'a fait remarquer au sujet de la technologie des réacteurs CANDU, la technologie canadienne est la plus perfectionnée qui soit. Nous voulons que celle-ci puisse contribuer à régler les problèmes énergétiques de pays comme la Chine. Et si nous voulons concurrencer d'autres pays,

Questions orales

à ce propos, nous devons offrir le financement des ventes à l'exportation.

* * *

[Français]

LA CAMPAGNE RÉFÉRENDAIRE

Mme Pierrette Venne (Saint-Hubert, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires intergouvernementales.

La semaine dernière, la vice-présidente du comité du non, Liza Frulla, réclamait qu'Ottawa se retire complètement du domaine culturel, en déclarant qu'Ottawa n'avait rien à faire dans ce domaine de compétence exclusive du Québec.

Le ministre des Affaires intergouvernementales peut-il nous dire s'il considère aussi que dans le domaine de la culture, c'est comme pour les autres questions soulevées par Daniel Johnson, il n'y aura pas de réponse pour les Québécois avant le 30 octobre?

L'hon. Marcel Massé (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre chargé du Renouveau de la fonction publique, Lib.): Monsieur le Président, toutes les questions de l'opposition officielle vont dans le même sens, et notre réponse, c'est que la fédération, le Canada a été très flexible dans le passé.

Il a permis à la province de Québec, comme aux autres provinces, d'acquérir un pouvoir très considérable, même dans le pouvoir de dépenser qui, dans les années 1960, était autour de 60 p. 100 pour le gouvernement fédéral. Maintenant, ce sont les provinces et les municipalités qui contrôlent plus de 60 p. 100 du pouvoir de dépenser.

L'accord sur l'immigration est un accord qui été fait sans amendement constitutionnel. Il est tout à fait possible de régler les problèmes qu'on a sans amendement constitutionnel. Et je rappellerai un dernier point à l'opposition, c'est qu'ils ont refusé de donner au Québec la décentralisation qui était incluse dans Charlottetown, alors que le premier ministre du Canada l'a approuvée.

Mme Pierrette Venne (Saint-Hubert, BQ): Monsieur le Président, je voudrais poser une question complémentaire.

Comment le ministre des Affaires intergouvernementales veut-il que les Québécois considèrent qu'après un non au référendum, il y aurait une place pour le Québec dans son Canada, quand on connaît le point de vue des alliés les plus chers de son premier ministre, Clyde Wells et Roy Romanow, et quand on constate que son premier ministre refuse systématiquement de donner quelque espoir et quelque réponse que ce soit aux suppliants de ses alliés du non?

L'hon. Marcel Massé (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre chargé du Renouveau de la fonction publique, Lib.): Monsieur le Président, il y a toujours eu une place dans mon cœur, dans mon esprit, dans ma raison pour le Québec à l'intérieur du Canada, parce que c'est à l'intérieur du Canada que le Québec a réussi à obtenir le meilleur niveau de vie au monde.